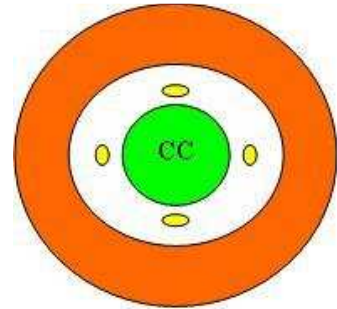


REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE TAHOUA  
DEPARTEMENT DE KEÏTA  
COMMUNE URBAINE DE KEÏTA



**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC)**  
**2007 - 2010**



VERSION PROVISOIRE

Décembre 2006

# S O M M A I R E

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
Préface.....	6
FICHE SIGNALÉTIQUE .....	9
Résumé.....	10
Introduction .....	12
Première partie:.....	15
Présentation de la Commune Urbaine .....	15
1.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES .....	16
1.2. CARACTERISTIQUES SOCIO ECONMIQUES.....	18
1.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES .....	21
1.4. CARACTERISTIQUES INSTITUTIONNELLES.....	27
Deuxième partie.....	32
BILAN DIAGNOSTIC.....	32
2.1. Environnement .....	33
2.2. Activités économiques .....	34
2.3 Les secteurs sociaux.....	37
2.4. Organisation et gestion de l'espace .....	41
Troisième partie : ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET	
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT .....	44
Vision de la commune à long terme .....	45
Mission de la commune.....	45
Orientations stratégiques et objectifs de développement.....	45
Programmation d'Actions et d'Investissement .....	56
CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE.....	67
5.1. Les acteurs.....	68
5.2. Les rôles des acteurs .....	68
5.3. Le mécanisme .....	69
5.4. Les étapes ultérieures pour la mise en oeuvre du plan .....	69
5.5 Le dispositif de suivi évaluation du PDC .....	70
5.6 Mécanisme de financement .....	70



## SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ASC	Agent de santé communautaire
BC	Banque Céréalière
BIA	Banque d'Intrants Agricoles
BIV	Banque d'Intrants Vétérinaires
CC	Conseil Communal
CCR	Cellule de Coordination Régionale
CES/DRS	Conservation des Eaux de Surface / Défense et Restauration des Sols
CEG	Collège d'Enseignement Général
CES	Complexe d'Enseignement Secondaire
CLD	Comité Local de Développement
COFO	Commission Foncière
COFODEP	Commission Foncière Départementale
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFOB	Commission Foncière de Base
CR	Commune Rurale
CUK	Commune Urbaine de Keita
COGES	Comité de Gestion
CS	Case de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
DDA	Direction Départementale de l'agriculture
DP	Diagnostic Participatif



DDDC/AT	Direction Départementale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire
FIL	Fonds d'Investissement Local
GCIE	Gestion concertée Intégrée de l'Environnement
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
H/A	Hygiène et Assainissement
HRCA/D	Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation
IC	Infrastructures Communautaires
IF	Institutions Financières
IST/VIH/Sida	Infections Sexuellement Transmissibles
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participative
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ORK	ONG Rayoua Karkara
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAC	Programme d'Actions Communautaires
PDC	Plan de Développement Communal
PDL- ADM	Programme de Développement Local Ader Doutchi Maggia
PDL	Plan de Développement Local
PIA	Programme d'Investissement annuel
PIK	Projet Intégré Keita
PV	Procès Verbal
RGPH	Recensement Général de la population et de l'Habitat
SDR	Stratégie de Développement Rural
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
STD	Services Techniques Départementaux



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution par année de la pluviométrie de 1997 à 2006

Tableau 2 : Evolution des effectifs de la population de 2001 à 2015

Tableau 3 : Evolution des rendements par an et par spéculation de 2001 à 2006

Tableau 4 : Répartition du budget

Tableau 5 : Analyse des contraintes

Tableau 6 : Atouts et contraintes

## Préface



Le présent document constitue le Plan de Développement de la Commune Urbaine de Keïta et traduit nos préoccupations premières et la façon dont nous, populations de Keïta, pensons résoudre les problèmes que nous vivons au quotidien. C'est le fruit d'un travail itératif et participatif qui a vu l'ensemble de la population de la commune mobilisé à l'identification de **nos** problèmes et proposer **nos** solutions de sortie de crise. Le Conseil Communal a, par la suite, hiérarchisé ces problèmes afin d'établir un plan d'investissement pluriannuel à partir duquel nous avons puisé le plan d'action 2007.

Les spécificités des trois différents centres constitués (Keïta ville, secteur de Keïta et secteur de Insafari) ont été soulignées et respectées tout en s'insérant dans une vision globale. Il permet ainsi de dégager des options claires et de définir les priorités pour la commune.

Les avis des groupements, associations, entreprises et citoyens ainsi que du Conseil municipal ont été pris en compte au travers des diagnostics menés, de l'information régulière du Conseil municipal et de la commission de validation lors des présentations d'étapes à la salle communale et d'une exposition des outils à la mairie.

C'est donc un travail consensuel, participatif et véritablement constructif qui reflète la volonté collective et l'expérience partagée de notre communauté. C'est désormais à lui que nos amis et nos partenaires au développement doivent se référer lorsqu'ils veulent sincèrement nous aider.

Nous avons veillé à ce que ce plan, qui s'inscrit dans une vision globale, soit en cohérence avec la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Cette vision tient compte des politiques sectorielles de l'Etat dont la mise en œuvre se fait à travers les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat et les programmes et projets d'appui en cours dans la commune au moment de l'élaboration de ce PDC. C'est pourquoi chaque étape de ce PDC a été d'abord présentée aux services techniques départementaux et au responsable du suivi évaluation du PDL ADM et validée par eux après échanges de points de vue.

Nous avons aussi considéré les actions dans la durabilité pour garantir une pérennisation. Les aspects environnementaux, préoccupation majeure de la région n'ont pas été occultés et ils se traduiront par la restauration et la préservation de notre capital productif fortement menacé.

Le Projet PDL ADM avait mené, on s'en souvient, d'intenses activités et réalisations physiques dans l'optique de la restauration de l'environnement et d'une amélioration durable des conditions de vie de la population du département en général et celle de la commune urbaine de Keïta en particulier.

Pour mieux assurer la prise en charge du PDC, tout un paquet de renforcement de capacités et d'appuis techniques et financiers est indispensable. Ces aspects s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage auxquels nous invitons tous les acteurs de la décentralisation et du développement local à prendre part pour faire de notre commune un modèle réussi de développement décentralisé.

Ce document est conçu pour être accessible à tous par sa structure claire et ses fiches de mesures détaillant le programme de mise en oeuvre.

Pour élaborer ce plan nous avons fait appel à l'ONG Rayoua Karkara pour nous accompagner tout au long du processus et le PDL-ADM nous a apporté son soutien financier.

Pour la mise en œuvre de ce plan dont le coût est estimé à Cinq milliard cinq cent soixante six millions six cent seize milles (**5.566 616 000**) F CFA, nous avons identifié des stratégies propres à la commune en tenant compte du savoir faire traditionnel, des relations, des réseaux d'entraide, de la solidarité des communautés co-résidentes. Les besoins sont immenses et traduisent la précarité dans laquelle vit la population de notre commune.

Je ne saurais terminer ce propos sans remercier l'ensemble des acteurs qui se sont investis pour que le document que vous avez entre les mains soit véritablement le fruit d'un travail collectif impliquant la population, les services techniques et les partenaires au développement.

Permettez moi aussi de remercier une fois de plus, la Coopération Italienne qui depuis 1985 s'est investit à transformer notre cadre de vie par des actions qui sont aujourd'hui une référence dans le monde entier. La Coopération Italienne est une chance pour notre commune et en nous



épaulant à réaliser ce PDC elle s'engage, du moins nous l'espérons, à œuvrer pour la mise en œuvre effective des actions identifiées. Je l'y invite avec insistance ainsi que tous nos amis et nos partenaires de développement traditionnels et nouveaux afin de garantir des conditions de vie meilleures à notre population.

**Le Maire de la Commune Urbaine de Keïta**

**Aboubacar DILEHA**





## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>Statut de la commune</b>	Commune urbaine
<b>Chef lieu commune</b>	Keita en même temps chef lieu de canton et de département
<b>Position</b>	72 km au sud est de Tahoua chef lieu de la région
<b>Superficie</b>	820 km <sup>2</sup>
<b>Population totale</b>	45 473 habitants en 2006
<b>Densité</b>	55,45 habitants/ km <sup>2</sup>
<b>Ethnies</b>	Haoussa, Touareg, Peulh
<b>Unité territoriale</b>	1 canton, 52 villages
<b>Composition du conseil</b>	Membres élus 14 dont 3 femmes Membres de droit 2
<b>Principales activités économiques</b>	Agriculture, élevage, artisanat, commerce
<b>Zones agro écologiques</b>	Plateaux et Vallées

## Résumé

La Commune Urbaine de Keita est située à 72 Km au sud Est de Tahoua, chef-lieu de la région. Elle est limitée à l'Est par la commune d'Ibohamane, à l'Ouest par la commune de Tamaské, au sud par la commune de Garhanga, au Nord par la commune de Tabalak. Elle couvre une superficie de 820 km<sup>2</sup>.

L'analyse des principaux problèmes fait ressortir les problématiques suivantes :

- La dégradation continue des ressources naturelles
- La détérioration des secteurs sociaux
- La faiblesse de l'organisation administrative et technique du fait de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières

*La problématique globale de la commune qui se dégage est donc « une détérioration des conditions socio économiques et environnementales ».*

Un certain nombre d'actions sont prévus en vue de renverser la tendance et créer ainsi des conditions de vie meilleures à la population de la commune urbaine de Keita.

Les actions prioritaires prévues sont :

- ✚ Les traitements mécaniques des koris par la réalisation de seuils d'épandage
- ✚ La réalisation des points d'eau modernes
- ✚ La réhabilitation des ouvrages existants là où le besoin se fait sentir
- ✚ La réalisation de barrages
- ✚ La création de mares
- ✚ La réalisation des ouvrages CES/DRS
- ✚ Le reboisement
- ✚ L'aménagement des sites de culture de contre saison
- ✚ La relance des activités génératrices de revenus
- ✚ L'amélioration des conditions d'accès aux soins de santé
- ✚ L'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement
- ✚ La lutte contre la propagation des IST/VIH/Sida
- ✚ L'amélioration de la fréquentation scolaire
- ✚ La réalisation et la réhabilitation des routes

Le budget global du PDC pour les quatre prochaines années est de l'ordre de **5 566 616 000** Francs CFA. La commune supportera 10 % de ce montant correspondant à son budget d'investissement annuel. Les coûts sont estimatifs et ont été calculés à partir des données des services techniques départementaux (Keita), les directions régionales (Tahoua), des entreprises au niveau de la région et des tâcherons locaux.

Le contraste est que ce budget, loin de satisfaire les besoins de la population ne permettra pas l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement et ceux de la stratégie de réduction de la pauvreté.

## Introduction

Depuis la conférence nationale souveraine, le Niger a inscrit la décentralisation dans sa politique de développement comme outil de responsabilisation des communautés locales et de promotion de leur bien être. Le processus de la Décentralisation a connu un tournant historique car, cette volonté affirmée de l'Etat, s'est traduite en juillet 2004 par la tenue des élections locales qui ont consacré la mise en place des communes urbaines et rurales sur toute l'étendue du territoire national. Avec le concours de nombreux partenaires au développement qui appuient le pays, plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre pour accompagner ce processus de décentralisation.

Au niveau du département de Keita, le PDL/ ADM a mis en place un volet intitulé : appuis aux initiatives locales à travers le financement des activités initiées par les communes. C'est dans ce cadre qu'il a financé la réalisation du Plan de Développement de la Commune Urbaine de Keita.

Le but est de mettre à la disposition de la commune un cadre de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et une amélioration significative des conditions de vie de la population et créer une synergie d'intervention en matière de développement et de partenariat en conformité avec les objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté, la stratégie de développement rural et les objectifs du millénaire de développement.

### Méthodologie

La démarche méthodologique appliquée pour la réalisation du présent PDC est structurée comme suit :

**Diagnostic participatif :** Il a consisté en une collecte des données de base auprès des délégués



villageois au niveau de trois centres de regroupement. La collecte de données s'est déroulée en deux jours pour chaque centre, soit 6 jours pour l'ensemble de la commune. Pour chaque centre une restitution est organisée à la fin des travaux de collecte des données à l'intention de l'AG des délégués villageois. Ce diagnostic participatif et les données secondaires qualitatives et quantitatives collectées auprès des

services et institutions locales ont permis de bien situer la signification et l'ampleur des problèmes locaux, d'analyser les contraintes et les potentialités de la zone, d'identifier les domaines de planification prioritaires et les caractéristiques spatiales de la commune en tenant compte des objectifs de la stratégie de développement rural et de la stratégie de réduction de la pauvreté.

**Diagnostic technique :** Un diagnostic technique a été réalisé par les différents services techniques. Il a pour objectif de faire une situation de la commune, secteur par secteur, tout en essayant de faire une comparaison avec le niveau régional, national et éventuellement avec les projections de la SRP, la SDR et les OMD.

**Planification :** la planification a été réalisée par les élus locaux avec l'appui de l'équipe technique de l'ONG RAYOUA KARKARA. C'est la structuration des activités que la commune compte réalisée avec l'appui des ses partenaires et de toute autre bonne volonté dans le but d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignée conformément aux orientations de la SRP et des OMD.

**Restitution validation :** chaque étape de la démarche pour l'élaboration de ce PDC a été



sanctionnée par une restitution au comité technique (mairie, STD et le projet DL/ADM). Après amendement et adoption de l'étape, un PV est dressé, et est cosigné par le maire et le coordinateur des STD.

**Formation en suivi évaluation :** À la fin des travaux de planification, l'équipe technique de l'ORK a réalisée une séance de formation des élus locaux en suivi et évaluation. L'objectif est de permettre aux élus d'avoir un outil de travail pour ainsi suivre avec toutes les rigueurs possibles les activités qui seront entreprises avec le maximum de transparence.

Le présent rapport comporte cinq parties : la première partie est relative à la présentation de la commune, la deuxième partie traite du bilan diagnostic, la troisième évoque les orientations stratégiques et objectifs de développement, la quatrième aborde la programmation d'actions et d'investissement et enfin la cinquième fait état du cadre institutionnel de mise en œuvre du plan de développement communal.



Première partie:

Présentation de la Commune Urbaine



## 1.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES



### 1.1.1. Relief

Le relief est caractérisé par une succession des plateaux et des vallées et des bassins versants. Il est assez accidenté du fait de la succession des bassins versants à forte pente, des bas fonds et des vallées. La carte

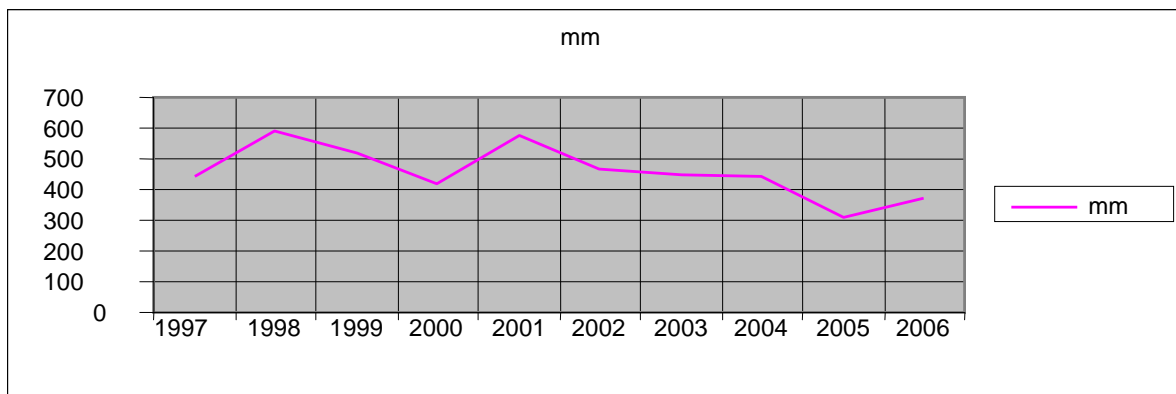
des ressources naturelles (annexe 6) fournit les éléments caractéristiques de ce relief.

### 1.1.2. Climat

Le climat, de type sahélien, est caractérisé par deux saisons : la saison sèche caractérisée par l'harmattan qui souffle d'octobre à mai dans les directions sud et sud – ouest provoquant l'érosion des terres insuffisamment protégées (jusqu'à 10 m/s de vitesse) et la saison pluvieuse qui va de juin à septembre. Les pluviométries sont généralement insuffisantes, irrégulières et mal réparties dans le temps et dans l'espace avec souvent des averses de forte intensité (plus de 50 mm/h)

Sur les dix dernières années, le cumul pluviométrique enregistré est de 4 584 mm d'eau en 413 jours soit une moyenne annuelle de 458,84 mm et 41 jours de pluie. Les mois les plus pluvieux sont juin, juillet et août et la partie la plus arrosée est le secteur sud ouest. On peut remarquer que cette pluviométrie varie d'une année à une autre et la tendance est à la baisse (441 mm en 2001 et 371 mm en 2006). Le schéma ci après montre l'évolution de la pluviométrie par année.

**Tableau n°1 Evolution par année de la pluviométrie de 1997 à 2006**



Source : service Météorologie de Keita



### 1.1.3. Sols

Les sols latéritiques sont localisés au niveau des plateaux. Il s'agit des terres de glaciaires cuirassées très peu perméables à l'eau facilitant ainsi le ruissellement. Ces sols sont destinés au pâturage (production de fourrage, aires de pâturage).

Les sols argileux limoneux des vallées sont destinés aux cultures pluviales et maraîchères. Ces sols se dégradent avec la formation des grands ravins dus à l'érosion hydrique accentuant l'ensablement des vallées avec les dépôts solides dû à l'érosion des roches.

Les sols dunaires où sont pratiquées les cultures pluviales sont menacés par l'érosion éolienne avec la perte des terres arables et la formation des dunes mouvantes qui ensablent les vallées.

### 1.1.4. Végétation

Dans les années 1950, la végétation était très dense et la faune abondante. Aujourd'hui sur les plateaux, le couvert végétal clairsemé, est dominé par les arbustes (les combrétacées). On rencontre également des espèces comme les acacias, les *piliostigma reticulatum*, les *ziziphus mauritiana*.

D'une manière générale, cette végétation est confrontée aux problèmes de surpâturage, de coupe anarchique et abusive de bois. Les ressources ligneuses sont les principales sources d'énergie utilisées dans les ménages et sont aussi utilisées pour l'œuvre et les services. Le couvert herbacé est très mince. Il est composé de *sanchrus biflorus*, *aristida*, *eragrostis trémula* *dactilocténium* sp...

Dans les vallées la végétation dominante est de type arborée. Elle est composée d'acacias (*albida*, *nilotica*, *radiana*, *seyal*) *balanites aegyptiaca* et du *bohenia* et surtout le *prosopis* sur les koris et autour des seuils et barrages. On ne note aucune organisation locale de gestion des ressources naturelle fonctionnelle et dynamique dans la commune de Keita.

### 1.1.5. Ressources en eau

#### *- Les eaux de surface*

Il faut retenir qu'il existe dans la commune urbaine de Keita une source d'eau naturelle à Galé, cinq barrages fonctionnels à Keita rouga, Koutki, Kouréga, Ibazawane et Insafari. Seul le barrage de Kourega ne garde pas ses eaux toute l'année (7 à 8 mois environ). Il est aussi important de noter qu'une partie de la mare de Tabalak est située dans le territoire de la commune.

### ***- Les eaux souterraines***

La profondeur moyenne de la nappe phréatique varie de 10 à 20 m ; pour la nappe du continental terminal de 20 à 60 m et la nappe du continental intercalaire très profonde atteint les 500 m et plus (cette nappe n'est accessible qu'au moyen de forages profonds).

#### **1.1.6. Pâturages**

La principale aire de pâturage se trouve sur le grand plateau allant de Tajaé, Ibazawane à Tchinfaran II en passant par Inamagarawane. Les principaux couloirs de passages sont presque occupés par les champs de culture. Cependant, on note la présence de quelques couloirs qui relient certains villages au plateau et à certains points d'eau.

Cette année la situation du pâturage est globalement satisfaisante dans le département de Keita. Le pâturage est composé des graminées et des ligneux. Les contraintes essentielles sont la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs et le manque d'aire de pâturage reconnue.

#### **1.1.7. Terres aménageables**

Il existe encore des terres récupérables surtout au niveau des plateaux et versants. Les contraintes essentielles sont : conflits entre agriculteurs liés l'exploitation des terres récupérées et distribuées par le projet; conflits entre agriculteurs et éleveurs ; l'abattage abusif d'arbres ; l'absence d'un système de gestion communautaire des réalisations du projet (terres récupérées et les plantations...).

#### **1.1.8. Faune**

La faune est constituée de spécimens de lièvres, d'écureuils, de singes et des pintades sauvages. Elle est menacée de disparition par manque d'habitat, l'insuffisance d'eau mais aussi du fait de l'anthropisation du milieu.

## ***1.2. CARACTERISTIQUES SOCIO ECONMIQUES***

### **1.2.1. Données démographiques**

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001, la population de la commune Urbaine de Keita s'élevait à 42.121 habitants avec un taux de croissance de 2,4% (pour le département). En 2006 cette population est estimée à 45 473 habitants dont 23.483 femmes et 21990 hommes et à l'horizon 2010 elle sera de 49.839 Habitants et en 2015 de 55.295 Habitants.



Les données en rapport avec la répartition par tranche d'âge de la population ne sont pas disponibles actuellement.

Le nombre moyen de personnes par ménage se situe autour de 6 personnes et les femmes représentent environ 52 % de la population totale.

**Tableau n° 2 Evolution des effectifs de la population de 2001 à 2015**

Année	Nombre de villages administratifs	Hommes	Femmes	Total	Nombre de ménages
2001	49	20 408	21 713	42 121	6 632
2006	52	21990	23483	45473	7 579
2010		24101	25737	49839	8 306
2015		26740	28555	55295	9 216

### 1.2.2. Ethnies, langues et religions



La population est composée de Haoussa, de Touareg et de peulhs. La principale religion est l'islam mais on note également quelques animistes.

### 1.2.3. Mouvements migratoires

Les mouvements migratoires sont limités à l'exode rural qui est très développé à Keita. Dans chaque ménage existe au moins un membre pratiquant l'exode. Dans les familles élargies, l'exode se pratique de manière rotative (aussitôt qu'un membre rentre un autre part).

### 1.2.4. Jeunesses, sport et culture

Les jeunes sont insuffisamment organisés et leur encadrement fait défaut. Il n'existe aujourd'hui dans les villages que des regroupements des jeunes appelés jeunesse des partis politiques implantés dans la zone. Sur le plan des infrastructures, la jeunesse de la CU de Keita dispose d'une MJC, d'une arène de jeux traditionnels non fonctionnelle, d'un terrain de football sablonneux et un de basket-ball qui ont besoin de réfection pour répondre à l'attente de la jeunesse.

### 1.2.5. La situation des secteurs sociaux

#### *Education*

Sur le plan scolaire, la commune, dispose de 37 écoles d'enseignement de base dont trois médersas et une maternelle, un collège d'enseignement général et un CES. 35 villages sur les 52 que compte la commune disposent d'une école. Du point de vue infrastructures, la commune dispose d'un total de 75 classes en dur dont 62 en bon état et 13 dans un état passable. Sur les 75 classes en matériaux définitifs, 40 se trouvent dans la ville de Keita. 11 classes semi dur d'un

état passable et 52 paillotes sur l'ensemble de la commune. Du point de vue infrastructures beaucoup reste à faire pour répondre aux besoins réels de la commune.

Les structures de gestion au niveau communautaire sont l'association des parents d'élèves et les comités de gestion qui malgré l'insuffisance des moyens matériels et financiers continuent à apporter leur pierre à l'édifice pour la bonne marche de l'école.

Outre l'insuffisance des infrastructures, il faut aussi noter l'insuffisance des équipements et fournitures scolaires, ainsi que celle des enseignants en quantité et qualité. 6 postes vacants ont été identifiés au niveau primaire et 7 au niveau secondaire.

Le taux brut de scolarisation est de 65 % en 2006 pour la commune contre 55% pour le département et 46% au niveau national. Le taux brut de scolarisation des garçons est de 79,83% et celui des filles de 44,83%. Ces différents taux devront atteindre 100 % en 2015 conformément aux objectifs de la SRP et des OMD. Pour ce faire, il faudra construire 117 classes en matériaux définitifs ce qui revient à la réalisation de 19 classes par an soit un taux de progression annuelle de 1,7 %.

### *Santé*

La commune dispose de 2 CSI à Keita et Insafari, une maternité à Keita et un hôpital de district pour le compte de tout le département ; elle dispose également de 7 cases de santé fonctionnelles. Les structures de gestion au niveau communautaire sont les COGES.

Il n'y a pas de médecin à Keita; les CSI disposent de 5 infirmiers soit un infirmier pour 9 403 habitants inférieur à la norme OMS qui est d'un médecin pour 15 000 habitants et une sage-femme et un infirmier pour 5.000 habitants; toutes les cases de santé disposent d'un agent de santé communautaire. Les femmes des différents villages de la commune, plus fréquentes pour des consultations au niveau des cases de santé et CSI, déplorent le manque d'agents de sexe féminin et particulièrement de sage femme. Sur le plan pharmaceutique, la commune ne dispose que d'une seule pharmacie populaire. Les principales difficultés sont l'éloignement des CSI, l'insuffisance des moyens de transport, le coût élevé des prises en charge des malades (transport, médicaments..).

Le taux de couverture sanitaire est de 39 % en 2006 ; il devra atteindre en 2015 au moins 94 % (SRP/OMD) soit une progression de 6,77 % chaque année.



**La situation d'hygiène et assainissement en général laisse à désirer et est plus critique au niveau de la ville de Keita.**

Aucun système d'assainissement individuel et collectif n'existe, le ramassage primaire des ordures ménagères et leur

traitement ne sont pas assurés, beaucoup de voies ne sont pas ouvertes, et celles qui le sont, ne sont pas assainies. L'habitat est de type traditionnel, désordonné

### ***Hydraulique***

En matière d'infrastructures hydrauliques, la Commune de Keita dispose d'une AEP dont la gestion est assurée par la SEEN, une Mini-AEP, 4 forages équipés de pompe à motricité humaine, 64 puits cimentés villageois. Au total la commune dispose donc de 69 points d'eau modernes sans l'AEP de la ville de Keita (8 663 habitants) sur un besoin global de 149 PEM (37.176 habitants) soit un taux de couverture en eau potable de 54 % en 2006. Pour atteindre 80 % de couverture des besoins en eau potable d'ici 2015, 221 nouveaux PEM sont à réaliser soit 24 PEM par an, la réhabilitation et le remplacement des ouvrages défectueux.

Deux modes de gestion sont identifiés : la gestion privée pour la mini AEP et la gestion communautaire pour les autres ouvrages.

## ***1.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES***

### ***1.3.1. Agriculture***

L'agriculture, principale activité économique dans la commune, occupe plus de 90% de la population. Elle se subdivise en deux branches :

- les cultures pluviales dans les champs dunaires des vallées
- les cultures irriguées dans les lits des koris et les bas fonds au niveau des vallées.

Les principales spéculations pour les cultures pluviales sont : le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le maïs, le gombo, la patate douce, le dolique, le manioc. Les 90% de la production céréalière sont destinés à l'auto consommation et les 10% à la vente pour pallier aux besoins familiaux (habillement, mariage, fête, impôts).

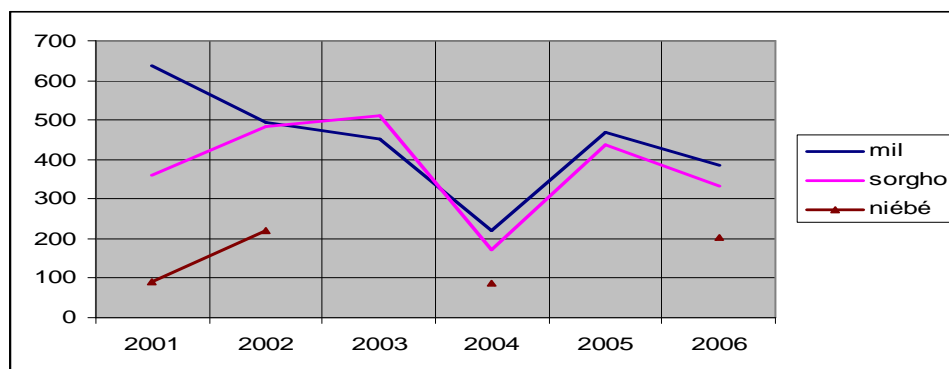
Les principales cultures pratiquées en contre saison sont par ordre d'importance : l'oignon, la tomate, la patate, les courges, le manioc, la pastèque et la laitue.

La plus grande partie de la production de contre saison est destinée à la vente. Cependant pour les cas des pastèque, manioc et patate, ils sont autant consommés que vendus. D'une manière générale, la situation alimentaire est difficile pour l'ensemble de la commune. D'après l'estimation de la population, seul 1% des ménages est autosuffisant du point de vue alimentaire.

La production agricole est insuffisante et baisse d'année en année comme le montre le schéma ci après sur l'évolution des rendements moyens à l'ha de 2001 à 2006 aussi bien pour les cultures pluviales que les cultures irriguées. Par exemple, pour la production du mil (principale base d'alimentation), sur six ans, seule l'année 2003 avec 71 950 T de mil est considérée comme excédentaire selon les statistiques (estimations) de la DDA de Keita. En 2006, la production de mil est estimée à 45 079 T soit 0,49 kg/personne/jour alors que la norme requise est de 0,7 kg/personne/jour (soit un déficit céréalier de 3450 tonnes).

**Tableau n° 3 Evolution des rendements par an et par spéculacion de 2001 à 2006**

Source : DDA Keita  
2006



Les outils les plus fréquemment utilisés sont rudimentaires (la houe ou la daba). La production, est destinée pour l'essentiel à l'autoconsommation et au remboursement des prêts contractés. Les productions de niébé et de l'arachide sont destinées à la vente et procurent des revenus destinés à payer l'impôt, à faire face aux dépenses sociales et à l'achat d'animaux.

Les principaux modes d'accès à la terre sont : l'héritage, l'achat, le prêt et la location.

La jachère n'est pas pratiquée ainsi que l'utilisation d'engrais chimique et de la fumure organique.

Les principales contraintes sont:



- l'érosion des sols,
- l'insuffisance de la pluviométrie,
- les attaques des ennemis des cultures,
- l'insuffisance de l'encadrement et l'auto encadrement,
- les difficultés d'accès aux produits phytosanitaires et les semences améliorées et
- la non- maîtrise d'eau d'irrigation.



### 1.3.2. Elevage

L'élevage est de type extensif, le système le plus pratiqué est le nomadisme. La composition du cheptel par ordre d'importance est la suivante selon l'estimation de la population. Caprins 30%, ovins 25%, les bovins 20%, les asins 15%, les camelin 5%, les volailles 3% et les équins 2%. L'estimation

du cheptel en pourcentage nous a été donnée par manque de maîtrise de nombre exact du cheptel par la population. L'élevage est pour l'essentiel pratiqué sur l'aire de pâturage se trouvant sur le plateau de INSAFARI. Cependant, cette aire souffre d'un problème de pression foncière, lié au poids démographique mais aussi et surtout au problème de dégradation.

Dans la CU de Keita il y a quatre principaux couloirs de passage et axes de transhumance:

- Insafari-Fachi-Abalak
- Inwagar- Iribakatt-Abalak
- Keita-Garhanga
- Keita-Sakarawa-

Tous ces couloirs sont presque occupés par les champs de culture

Il y a trois abattoirs séchoirs dont un à Keita, un à Fachi et un à Insafari

Il y a trois parcs de vaccination dont 2 à Keita et un à Insafari

Les difficultés rencontrées par ce secteur sont:

- les maladies du cheptel,
- l'insuffisance du pâturage,

- insuffisance de points d'eau pastoraux
- la diminution des parcours pastoraux (aires de pâturage et couloirs de passage),
- les conflits entre agriculteurs et éleveurs fréquents liés aux dégâts champêtres.
- un manque de point de vente d'intrants vétérinaires pour faire face au problème de déficit fourrager en année difficile et la période de soudure.

### **1.3.3. Artisanat**

Les différents types d'artisanats pratiqués sont par ordre d'importance les suivants : la vannerie, la tannerie, la poterie, le tissage, le tressage, la maroquinerie et la forge

Les produits issus de l'artisanat sont : Les nattes, les chapeaux, les canaris, les porte monnaie etc.

Ces activités procurent des revenus supplémentaires aux femmes pour leur permettre non seulement de satisfaire les besoins du ménage même en l'absence du mari mais aussi de payer les cotisations hebdomadaires mais également aux hommes.

Ainsi, malgré sa richesse et sa diversité, l'artisanat souffre:

- des difficultés d'accès aux matières premières,
- d'écoulement des produits, dû à l'enclavement de la région,
- d'un manque d'organisation et de fond de roulement pour l'achat des matières premières.

### **1.3.4. Industrie, mine et carrière**

Il existe d'importants gisements de gypse et de calcaire qui sont exploités de manière artisanale par la population (Dania, Galé). Cependant, les autorités communales commencent à prendre des dispositions pour valoriser l'exploitation de ces carrières, au vu de l'intérêt que leur accordent depuis un certain temps la cimenterie de Malbaza et Sokoto (Nigeria). La contrainte majeure évoquée par la population en rapport avec l'exploitation des différentes carrières est le manque des routes praticables



### **1.3.5. Transport**

Les principaux moyens de transport utilisés dans la zone sont : les ânes, les chameaux, les charrettes, les motos et les voitures. L'utilisation limitée des voitures, moto et charrettes est principalement due à l'état du terrain et à l'impraticabilité des routes existantes en saison pluvieuse



La RN 25: principale voie d'accès à la commune

### **1.3.6. Commerce**

Il est pratiqué par un nombre assez consistant de boutiquiers, quelques vendeurs ambulants, étalagistes, vendeurs détaillants des céréales, des tabliers vendeurs de thé, riz, sel, huile.

Le petit commerce est surtout pratiqué par les femmes. Les produits de vente sont : les condiments, les produits de vaisselle, les galettes, l'huile d'arachide et ses dérivés. Cette activité procure des revenus substantiels aux femmes. D'une manière générale, les femmes manquent de fonds de roulement pour faire le commerce. Quant aux hommes ils vendent les produits agricoles et le bétail sur pied.

Les moulins installés dans la commune rencontrent des difficultés qui sont à rechercher dans la gestion et l'entretien de ces équipements. D'ailleurs ces derniers temps, à cause de la crise alimentaire, plusieurs moulins opérationnels sont en arrêt par manque de clientes.

### **1.3.7. Énergie**

Les principales sources d'énergie sont : le bois, le charbon de bois et le pétrole lampant.

Le bois est utilisé dans l'ensemble des ménages pour les préparations quotidiennes des repas. C'est la source d'énergie la plus utilisée par la population de la commune.

Le charbon de bois est aussi utilisé par la population de cette commune, liée à la consommation quotidienne du thé, mais aussi à l'utilisation faite par les forgerons.

Le pétrole lampant est utilisé pour l'éclairage.

Seuls le village de Guidan Fako et la ville de Keita bénéficient de l'électrification. Le nombre d'abonnés est très limité du fait du coût élevé du branchement et des faibles moyens de la population mais aussi la ligne haute tension n'a traversée la commune que sur un seul axe.

Le manque d'accès aux autres sources d'énergie, fait que la population de Keita se rabat sur les ressources ligneuses aggravant la dégradation de l'environnement, ceci malgré l'effort considérable déployé par le PIK pour la restauration de cet environnement.

### ***1.3.8. Tourisme et Hôtellerie***

Le tourisme n'est pas du tout pratiqué au niveau de la commune. Ceci est dû principalement à l'enclavement de la zone et le manque de sites touristiques reconnus. Cependant, la commune dispose d'un relief assez impressionnant et d'un artisanat authentique, très riche et varié. Il n'existe aucune infrastructure hôtelière.

### ***1.3.9. Foresterie***

Les principaux produits de cueillette dont bénéficie la population de la commune de Keita sont : la gomme arabique, les fruits de balanites et de zizipus, les gousses d'acacia albida, radiana et nilotica. Ses différents produits sont destinés à la vente. Quant à l'importance de leur production elle varie d'une année à l'autre suivant la pluviométrie.

Le bois constitue la principale source d'énergie au niveau des différents foyers de la commune de Keita. Pour le bois d'œuvre, une bonne partie est importée des pays voisins et l'autre partie par les formations forestières se trouvant au niveau des différentes zones agro écologique de la commune. Cependant pour le bois de service une bonne fraction de la population de keita s'approvisionne à partir de la commune d'Ibohamane

### ***1.3.10. Pêche et apiculture***

Elle n'est pratiquée qu'au niveau de la mare de Tabalak qui est partagée entre la commune de Kalfou, Tabalak et Keita. Seul quelques pêcheurs du village de Fachi pratiquent cette activité.

Les poissons les plus rencontrés sont les carpes et les silures.

### ***1.3.11. Revenus des ménages***

Les niveaux des revenus des ménages tant au niveau de la ville de Keita qu'au niveau des différents villages de la commune, sont étroitement liés à la production agro pastorale. Plus la production est bonne plus les revenus des ménages sont meilleurs.

Les ressortissants de la commune de Keita se trouvant à la diaspora contribuent de manière très significative dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Leurs contributions sont plus importantes pendant les années de difficulté alimentaire.

Dans chaque famille existe au moins un membre pratiquant l'exode.

### ***1.3.12. Capital financier***

Il n'existe aucune structure bancaire en dehors de la mutuelle d'épargne et crédit Asusun Keita et la poste qui intervient dans cette commune.

Les principales ressources financières de la commune sont les impôts et les taxes, le lotissement (332 parcelles sont loties au coût unitaire de 300 f CFA le mètre carré en zone résidentielle et 150 f CFA en zone traditionnelle) et l'établissement des actes d'état civil.

La commune de Keita dispose de trois marchés hebdomadaire : Keita (Vendredi), Insafari et Galé (Mercredi).

La commune compte sept centres de déclaration de naissance, qui enregistrent en moyenne 1200 naissances par an.

En 2006 le budget de la commune s'élève à 44 552 000 f avec un taux de recouvrement de 71%.

## ***1.4. CARACTERISTIQUES INSTITUTIONNELLES***

### ***1.4.1. Les performances de la commune***



**Mme Tchafouan Adamou  
Vice Maire**

Créé le 24/09/2004, le conseil communal est composé de 14 conseillers communaux élus et deux membres de droit. La commune dispose d'un véhicule mais n'a pas son propre bureau. La mairie est actuellement logée dans une des cases de passages du projet PIK.

Le conseil compte à son actif plusieurs sessions.

Les principales activités réalisées par la commune sont:

- ⊖ la perception des impôts et taxes,

- ⊖ le contrôle des marchés,
- ⊖ la réalisation et la réhabilitation des infrastructures,
- ⊖ l'appui en carburant aux STD,
- ⊖ l'appui en produit phytosanitaire au service de l'agriculture,
- ⊖ l'établissement des actes d'état civil et
- ⊖ le lotissement de la ville.

Sur un budget prévisionnel de 44 552 000 francs CFA la commune a un taux de recouvrement en novembre 2006 de 71%

Le tableau ci après montre l'évolution du budget ces deux dernières années

**Tableau n°4 Répartition du budget**

Années	Budget total	Fonctionnement	Investissement
2006	44 552 000	24 503 600	20 048 400
2005	46 927 000	25 809 850	21 117 150

#### **1.4.2. Organisation et gestion de l'espace**

##### *1.4.2.1. L'habitat :*

L'habitat dans les villages est en général groupé et sans lotissement. Les maisons sont pour l'essentiel construites en banco, néanmoins on note la présence de quelques paillotes dans les hameaux et un nombre très réduit des maisons en matériaux définitifs.

Les villages sont situés sur les versants des collines, dans les rivages des vallées ou dans les vallées. Le plateau est peu occupé par rapport aux vallées. Les villages ne disposent pas de latrines publiques et il y a très peu de latrines familiales.

La quasi-totalité des villages sont menacés par les Koris de même que la ville de Keita et sont confrontés à un problème d'implantation des nouvelles maisons par manque d'espace. Les parcelles coûtent parfois plus chères au niveau des villages qu'au niveau de la ville de Keita.

##### *1.4.2.2. Gestion foncière*

Les principaux modes d'accès à la terre sont par ordre d'importance :

- l'héritage,
- la location,
- l'achat
- et le prêt qui est très peu pratiqué.

Le don et le gage ont presque disparu des modes de transaction foncière.

La COFODEP est la principale institution chargée de la gestion du foncier rural. La commune à bénéficier de la mise en place de la COFOCOM, ainsi que de trois COFOB (Insafari, Kirari et Keita). Ainsi, beaucoup reste à faire pour la COFODEP, car la quasi-totalité des villages ont réclamé la mise en place de COFOB, au vu des conflits liés au foncier entre les différents acteurs ruraux.

#### *1.4.2.3. Gestion des conflits :*

Les principaux types de conflits liés au foncier sont :

- Les conflits agriculteurs et éleveurs liés au dégâts d'animaux sur les cultures, particulièrement les transhumants ;
- Les conflits liés à l'héritage, opposant les membres d'une même famille ;
- Les conflits liés aux limites des champs, opposant les agriculteurs ;
- Les conflits liés à l'usage des pistes pendant la saison hivernale, opposant les agriculteurs aux usagés.

Les principaux modes de gestions des conflits sont :

- La conciliation : elle est faite au niveau village, sous la conduite du chef de village et les sages du village en présence des parties en conflit. Au cas échéant, l'affaire est portée à la cours du chef de canton.

- Les jugements : à l'échec de la conciliation, les parties en conflit font soit recours au sermon coranique chez le juge religieux (le kadi) ou à la justice de section de Keita.

Ainsi, les principaux acteurs impliqués dans la gestion des conflit sont : les parties en conflit, les autorités coutumières et sages des village, les kadis et les juges. Au cas extrême, la gendarmerie intervient pour éviter ou stoppée les affrontements. Cependant, l'avènement de la COFODEP, avec la mise en place progressive des commissions foncières de base commence à apporter ses fruits en rapport avec la prévention des conflits avec la délivrance des actes des transactions foncières et un regard attentif sur la gestion des ressources communales. Néanmoins, beaucoup reste à faire car sur un total de 51 villages administratifs seul trois disposent d'une COFOB dont les membres sont formés et équipés.

#### *1.4.2.4. Organisations internes*

Au nombre des institutions locales relevées, on note l'existence de 24 groupements féminins fonctionnels, de 11 groupements de producteurs (agriculteurs, éleveurs), les autorités coutumières et l'autorité communale.

On note l'existence des comités de gestion pour chaque école et une association des parents d'élèves pour chaque village doté d'école, trois comités de gestion de CSI et 8 comités de gestion

des cases de santé, 9 comités Villageois de Gestion des Terroir, 1 Cofocom et 5 cofob. Ces organisations sont opérationnelles à des degrés divers. Les associations ou organisations à caractère corporatiste n'existent pas (tradipraticiens, artisans, etc.) et aucun comité de gestion des points d'eau n'a été identifié.

#### *1.4.2.5. Organisations externes*

La commune bénéficie d'appuis non négligeables des partenaires au développement. Au nombre des structures extérieures intervenant actuellement, on retient :

5 projets de développement à savoir le Projet de Développement Local Ader Douchi Magia (principal partenaire évoqué par la population), le Programme Elargi de Vaccination, le Projet Education et le « Programme Spécial du Président de la République » ;

7 ONG dont trois locales à savoir:

1. RAYOUA KARKARA,
2. Manga,
3. GAPIL

et quatre internationales qui sont:

1. COSPE,
2. Médecins Du Monde
3. Action Contre la Faim
4. Care International

On note également la présence de la seule institution financière du département; la mutuelle d'épargne et de crédit dénommée Asusun Keita, qui collabore avec les groupements féminins.

Par ailleurs, les services techniques départementaux et régionaux assurent un appui périodique.

Les services techniques déconcentrés de l'Etat présents dans la commune sont :

- Le développement communautaire,
- l'agriculture,
- l'élevage,
- la santé
- l'hydraulique;
- le GR;
- l'environnement
- la justice
- la jeunesse et sport;
- l'éducation (base 1, secondaire et alphabétisation);



- la gendarmerie;
- la garde républicaine.

Toutefois, ces services ont une insuffisance notoire en personnel et sont sous équipés. Il est à noter l'absence de la police.

#### *1.4.2.6. Rapport entre les institutions*

Les relations de partenariat entre les organisations internes et externes. Les organisations internes entre elles entretiennent deux types de relations : hiérarchiques et fonctionnelles.

Les relations hiérarchiques concernent l'ensemble des organisations au pouvoir coutumier (chefs de villages) et l'autorité communale. Les relations fonctionnelles entre les groupements, associations et comités de gestion sont faibles en dehors de l'APE et le comité de gestion de l'école.

---

---

## Deuxième partie

---

---

---

---

## BILAN DIAGNOSTIC

---

---



## 2.1. Environnement

### 2.1.1. Analyse des contraintes

La principale contrainte est l'érosion hydrique et éolienne des sols.

Tableau n° 5 Analyse des contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Erosion hydrique des sols</b>	Relief accidenté	Ravinement poussé	Traitement des koris (seuils d'épandage)
	Ruissellement important	Cuirassements des sols (formation de glacis)	Actions CES/DRS (demi lunes, banquettes, cordons de pierre, murets, barrages en pierres sèches)
	Dégradation du couvert végétal et du tapis herbacé	Diminution des superficies cultivables	
		Baisse du niveau de la nappe phréatique	
		Diminution des activités de maraîchage	
<b>Erosion éolienne des sols</b>	Ramassage des résidus de récolte,	Perte des terres arables	Fixation des dunes
	Surpâturage	Lessivage des sols	Protection de la régénération naturelle
	Défrichage anarchique	Ensablement des vallées	Reboisement
	Ramassage des résidus de récolte	Baisse de fertilité	Mulching (paillage en surface, fumure organique)
	Coupe abusive et anarchique des arbres	Baisse de rendement agricole	
		Formation de glacis	
		Formation des dunes de sables	

L'analyse des contraintes fait ressortir que les principales causes de l'érosion hydrique et éolienne, sont la coupe anarchique et abusive de bois (les ressources ligneuses sont les principales sources d'énergie utilisées pour le bois de chauffe et dans la construction) et le surpâturage. Les conséquences qui en résultent sont la baisse de la productivité des sols et la baisse de la production agro sylvo pastorale.

### 2.1.2. Hiérarchisation des contraintes

Quant à la hiérarchisation des contraintes, il s'est avéré que les sols des vallées sont les plus prioritaires à aménager car jadis plus productifs en cultures pluviales et maraîchères.

### 2.1.3. Tendances

Les principales tendances qui se dégagent sont la réduction des superficies cultivables, la diminution du couvert végétal et le cuirassement généralisé des sols (formation des glacis érodés). La principale conséquence qui en découle est l'inaptitude de ces sols à toute production.

### 2.1.4. Potentialités et contraintes

Tableau n° 6 Atouts et contraintes

Atouts / Potentialités	Contraintes
Forte motivation de la population pour le traitement des koris Capitalisation d'expériences en aménagement des terres	Nécessité de FFW / CFW

### 2.1.5. Les actions prioritaires

Pour l'érosion hydrique les solutions envisageables sont :

- Traitement des koris par la réalisation des seuils d'épandage en série au niveau des vallées
- Actions CES/DRS sur les sols des plateaux et glacis notamment les banques, les demi lunes, les murets, les cordons pierreux et les barrages en pierres sèches sur les versants.

Pour l'érosion éolienne, les actions à mener sont :

- Fixation des dunes
- Reboisement
- Application de la régénération naturelle
- Mulching

## 2.2. Activités économiques

### 2.2.1. Analyse des contraintes

#### Agriculture

Tableau n° 7 Analyse des contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Baisse de la production</b>	Insuffisance de la pluviométrie et sa	Déficit alimentaire chronique	Multiplier les ouvrages de retenues d'eau en vue



<b>agricole (céréalière et maraîchère)</b>	mauvaise répartition		d'une intensification des cultures de contre-saison
	Pauvreté des sols	Baisse de revenus	Réalisation de barrage
	Attaque des ennemis des cultures	Coût élevé des céréales	Mise en place Banque d'intrants agricoles
	Insuffisance de l'appui technique	Extension des zones de cultures	Mise en place Banque céréalières
	Dégâts champêtres par les animaux d'éleveurs	Surexploitation des terres	Réalisation des puits maraîchers Création des banques d'intrants phytosanitaires
	Surpâturage	Conflits sociaux	Formation et équipements de brigadiers phytosanitaires
	Ensamblage des sites de culture de contre saison	Exode rural	Réhabilitation des puits maraîchers
	Techniques culturales inadaptées	Occupation des couloirs de passage	

### Elevage

Tableau n° 8 Analyse des contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Conflits agriculteurs / éleveurs</b>	Occupation des couloirs	Surpâturage	Clarification de la vocation des terres
	Insuffisance d'encadrement technique	Fréquence des maladies d'animaux	Délimitation et restauration des aires de pâturage
	Insuffisance d'eau	Baisse de revenus	Délimitation et restauration des couloirs de passage
	Insuffisance de pâturage	Baisse de la production animale	Mise en place des banques d'intrants vétérinaires
		Dégâts champêtres	Mise en place des fourrières
		Baisse de la production agricole	Réalisation des points d'eau pastoraux
		Climat de méfiance	

## Commerce, artisanat

Tableau n° 9 Analyse des contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Enclavement de la commune</b>	Insuffisance des routes des routes et pistes rurales	Faible valorisation des produits artisanaux	Réhabilitation des routes et pistes rurales
	Accessibilité difficile en saison d'hivernage	Faible de valorisation des ressources minières (gypses et calcaire)	Réalisation des nouvelles pistes
		Echanges peu développés	Réalisation d'une étude sur le tourisme

L'analyse fait ressortir trois contraintes majeures la baisse de la production agricole, la fréquence des conflits entre agriculteurs et éleveurs et l'enclavement de la commune.

La baisse des revenus, l'exode accentué et les conflits sociaux sont les principales conséquences qui en résultent.

### 2.2.2. Hiérarchisation des contraintes

Quant à la hiérarchisation de ces contraintes, il s'est avéré que la baisse de la production agricole est plus prioritaire, ensuite l'enclavement et enfin les conflits agriculteurs éleveurs.

### 2.2.3. Tendances

Les principales tendances qui se dégagent sont l'insécurité alimentaire récurrente, la léthargie du commerce et des activités génératrices de revenus.

### 2.2.4. Potentialités et contraintes

Tableau n° 10 Atouts et contraintes

Atouts / Potentialités	Contraintes
La forte motivation de la population pour le barrage de Keita	Insuffisance des moyens financiers
Existence de superficie propice au maraîchage	Difficultés d'accès à l'eau
Cheptel important	Insuffisance de pâturage
Existence de carrières de gypse et du calcaire	Manque d'unité d'exploitation

### 2.1.5. Les actions prioritaires

Les solutions envisageables sont :

Pour la baisse de la production agricole

- La réalisation du barrage de Keita
- Mise en place Banque d'intrants agricoles
- Mise en place Banque céréalières
- Réalisation des puits maraîchers
- Création des banques d'intrants phytosanitaires
- Formation et équipements de brigadiers phytosanitaires

Pour l'enclavement de la commune

- Bitumage de la route Tahoua – Keïta – Bouza - Tamaské
- Réhabilitation des routes et pistes rurales
- Réalisation des nouvelles pistes
- Réalisation d'une étude sur le tourisme

Pour l'élevage

- Clarification de la vocation des terres
- Restauration des aires de pâturage
- Délimitation des couloirs de passage
- Mise en place des banques d'intrants vétérinaires
- Mise en place des fourrières
- Réalisation des points d'eau pastoraux

## 2.3 Les secteurs sociaux

### 2.3.1. Analyse des contraintes

Tableau n°11 Santé

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Difficulté d'accès aux soins de santé	Eloignement des CSI	Fréquence des maladies	Réalisation/réhabilitation et équipements des infrastructures sanitaires
	Routes peu praticables	Fréquence de malnutrition	Renforcement des CSI en personnel de santé (infirmier et sage femme)
		Recours tardif au CSI	Doter les CSI d'ambulance



		Recours aux pharmacies par terre et tradipraticiens	Doter les cases de santé de charrettes
			Recycler les COGES et les ASC
<b>IST/VIH/SIDA</b>	Insuffisance en matière d'information sensibilisation	Propagation de la maladie	Intensifier l'information sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA
	Faible utilisation de préservatifs	Persistance des comportements et pratiques à risque	Prise en charge des malades
	Tabous liés à la maladie		Formation/recyclages des tradipraticiens et agents de santé communautaire
	Faible stérilisation des outils (coiffeurs, coupeurs d'ongles, matrones)		
	difficultés d'accès aux médias		

Tableau n°12 Hydraulique

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Insuffisance d'eau potable</b>	Insuffisances des PEM	Réduction des cultures de contre saison	Réhabilitation des ouvrages
	Tarissement des puits	Longue attente aux Points d'eau	Réalisation des PEM
	Manque de points d'eau pastoraux	Maladies d'origine hydrique	Formation recyclage des comités de gestion
		Conflits autour des points d'eau	
		Forages en panne	
		Puits cimentés dégradés	

Tableau n°13 Education

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Dégradation du système éducatif</b>	Insuffisance du personnel enseignant	Mauvaise fréquentation scolaire	Réhabilitation et construction des classes en matériaux définitifs
	Insuffisance des infrastructures, équipements et fournitures scolaires	Faible réussite aux examens	Doter les écoles d'équipements et fournitures scolaires suffisants
	Réticence des parents à la scolarisation surtout des jeunes filles	Faible taux de scolarisation	Redynamiser le COGES et l'APE
	Mariage précoce des filles	Faible taux de réussite	Doter les écoles d'enseignants formés
	Influence négative des exodants	Déperdition scolaire	Création des écoles à cantine
	Perturbation de l'année scolaire		
<b>Analphabétisme</b>	Insuffisance de centres d'alphabétisation	Faibles organisations paysannes	Création et équipements des centres d'alphabétisation fonctionnelle
	Faible capitalisation des formations techniques	Faible appropriation des techniques modernes (culture, élevage)	Mise en place de bibliothèques équipées
	Comportements et pratiques peu favorables	Faibles compétences locales	Mise en place d'un système d'encadrement continu

### 2.3.2. Tendances

- Le ratio est de 0 médecins pour 45473 habitants, d'un infirmier pour 9 403 habitants; 1 sage femme pour 22500 habitants.
- Le taux de couverture actuel en eau potable est de 54 %. Pour atteindre 80 % d'ici 2015 conformément aux objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté, 221 nouveaux PEM sont à réaliser soit 24 PEM par an et la réhabilitation des ouvrages existants.
- Le taux brut de scolarisation est de 65 % en 2006 pour la commune contre 55% pour le département. Le taux brut de scolarisation des garçons est de 79,83% et celui des filles de

44,83%. Ces différents taux devront atteindre 100 % en 2015. Pour ce faire, il faudra construire 117 nouvelles classes en dur ce qui revient à la réalisation de 19 classes par an soit un taux de progression annuelle de 1,7 %.

### 2.3.3. Potentialités et contraintes

Tableau n°14 Atouts et contraintes

Atouts / Potentialités	Contraintes
Existence de partenariat avec MDM qui apporte un appui significatif au secteur et l'hôpital de Keita	Manque de médecins, d'infirmiers; manque de sage femme à Insafari; insuffisance de CSI; Coût élevé des soins de santé
Possibilité de création de retenues d'eaux de surface	Difficulté de mobilisation des eaux souterraines
taux de scolarisation supérieur à la moyenne départementale	Insuffisance d'infrastructures, équipements et fournitures scolaires

### 2.3.4. Les actions prioritaires

- Doter l'hôpital et les CSI en personnels qualifiés suffisants;
- Réaliser et réhabiliter des infrastructures sanitaires et les équiper;
- Renforcer le nombre de CSI;
- Réhabiliter des ouvrages;
- Réaliser de nouveaux PEM;
- Former/recycler des comités de gestion;
- Réhabiliter et construire des classes en matériaux définitifs;
- Doter les écoles d'équipements et fournitures scolaires suffisants;
- Redynamiser le COGES et l'APE;
- Doter les écoles d'enseignants formés;
- Créer des écoles à cantine.



## 2.4. Organisation et gestion de l'espace

### 2.4.1. Analyse des contraintes

Tableau n°15 Urbanisme

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Insuffisance assainissement	Insuffisance ouvrages d'assainissement (latrines, puits perdus)	Maladies liées à l'hygiène et assainissement	Lotissement des gros centres
	Manque de lotissement	Prolifération des moustiques	Mise en place des comités d'hygiène / assainissement
	Non mise en œuvre du plan de lotissement de la ville de Keita	Insalubrité publique	Construction des latrines familiales, publiques et scolaires
		Défécation à l'air libre autour du village	Evacuation des déchets solides

Tableau n°16 La gestion foncière

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Insécurité foncière	Pression démographique	Conflits agriculteurs /éleveurs	Mise en place et équipements des COFOB dans tous les villages
	Intervention politique dans les jugements	Conflits de génération	Clarification des statuts des terres
	Monétarisation des transactions foncières	Conflits sociaux	Délimitation et restauration des aires de pâturage
	Remise en cause des jugements champêtres	Diverses vocations pour un même espace	Délimitation et restauration des couloirs de passage
	Expropriation des terres pour cause d'utilité publique	Méfiance dans les transactions à témoignage informel	Mise en place et équipements des COFOB dans tous les villages Mise en place des banques d'intrants vétérinaires
	Vocation des terres pas toujours définie	Détérioration des rapports sociaux	Mise en place des fourrières
		Refus des prêts de terres à long terme	Réalisation des points d'eau pastoraux

Tableau n°17 Finance locale

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Faible performance de la commune</b>	Influence négative du politique sur le recouvrement des finances	Faible mobilisation des ressources	Mobilisation des ressources internes
	Faible revenu de la population	Détérioration de la cohésion sociale	Investissement productif
	Incivisme fiscal	Faible investissement	
	Multiplicité des centres de décisions dans les villages	Climat de méfiance entre les acteurs locaux	
		Difficultés de fonctionnement	

#### 2.4.2. Hiérarchisation des contraintes

- Insuffisance d'assainissement
- Faible performance de la commune
- Insécurité foncière

#### 2.4.3. Tendances

Au fur et à mesure que les ressources naturelles se dégradent, l'insécurité foncière s'installe avec de nombreux conflits liés à l'occupation et la gestion de l'espace. Les conséquences sont la détérioration de la cohésion sociale et la faible mobilisation des ressources pour la commune.

#### 2.4.4. Potentialités et contraintes

Tableau n° 18 Atouts et contraintes

Atouts / Potentialités	Contraintes
Existence de COFODEP et COFOCOM	Moyens financiers limités
Décentralisation	Moyens financiers limités

#### 2.4.5. Les actions prioritaires

- Mobilisation des ressources internes et externes
- Investissement productif
- Développement du jumelage à travers la coopération décentralisée
- Investissement productif

L'analyse des problèmes des principaux sous secteurs fait ressortir les problématiques suivantes :



- La dégradation continue des ressources naturelles (ravinement poussé)
- La baisse de la production agricole
- La détérioration des secteurs sociaux
- La faiblesse de l'organisation administrative et technique du fait de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières

La problématique globale de la commune qui se dégage est donc « une détérioration des conditions socio économiques et environnementales » de la commune.

**Troisième partie : ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET**

**OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT**

## *Vision de la commune à long terme*

La vision de la commune est l'amélioration de ses conditions socio économiques et environnementales par un plaidoyer dynamique envers les partenaires au développement et la coopération décentralisée.

Sur le plan social, les défis à relever sont immenses:

Le taux couverture en eau potable est de 54 % en 2006. En 2015, d'ici 9 ans, ce taux devra être de 80 % (SRP/OMD) soit une progression de 5.3 % chaque année.

Le taux de couverture sanitaire est de 39 % en 2006 ; il devra atteindre en 2015 au moins 94 % (SRP/OMD) soit une progression de 6,77 % chaque année

Le taux brut de scolarisation est 65 % en 2006 et devra atteindre 100 % en 2015 soit un taux de progression annuelle de 3,88 %

## *Mission de la commune*

Il s'agit d'améliorer les conditions socio économiques de la population à travers la restauration de l'environnement, l'augmentation significative de la production agro sylvo pastorale, la promotion et la consolidation de la décentralisation et la bonne gouvernance. Les objectifs spécifiques à court, moyen et long terme pour la commune sont :

- ✚ Développer l'accès à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation pour tous
- ✚ Restaurer l'environnement (sol et végétation)
- ✚ Augmenter la production agro sylvo pastorale
- ✚ Développer l'artisanat et le tourisme
- ✚ Développer un système de crédit adapté
- ✚ Développer les routes et les autres moyens de communication
- ✚ Développer les infrastructures socio économiques

## *Orientations stratégiques et objectifs de développement*

### **Axes stratégiques**

Restauration des ressources naturelles

Relance des secteurs productifs

Renforcement des conditions socio économiques

### **Objectif général :**

- ✚ Améliorer les conditions socio économiques et environnementales de la commune



### **Objectifs sectoriels**

1. Maîtriser l'érosion hydrique et éolienne
2. Augmenter la production agro sylvo pastorale
3. Développer le commerce et l'artisanat
4. Améliorer la situation des secteurs sociaux

### **Objectifs spécifiques :**

1. Restaurer les sols
2. Restaurer le couvert végétal
3. Augmenter les eaux de surface
4. Accroître la production agricole
5. Augmenter le niveau d'alimentation du bétail
6. Développer les activités génératrices de revenus
7. Développer les voies de communication
8. Améliorer les conditions d'accès aux soins de santé
9. Améliorer la fréquentation scolaire
10. Améliorer l'accès à l'eau potable
11. Réaliser les infrastructures et équipements socio communautaires
12. Renforcer la gouvernance locale

**PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES 2007 - 2010**

<b>Objectifs OMD/SRP</b>	<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs sectoriels</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités à réaliser</b>
<b>Environnement</b>	<b>Restauration des ressources naturelles</b>	Maîtriser l'érosion hydrique et éolienne	Restaurer les sols	Koris traités	Réalisation des seuils d'épandages
<b>OMD</b>					
Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales				Ouvrages CES/DRS réalisés et réhabilités	Réalisation demi lunes
Inverser la tendance actuelle à la dégradation des ressources environnementales					Réalisation banquettes
					Réalisation des tranchées
					Réalisation des cordons pierreux
<b>SRP</b>					Réalisation des zai
Intégrer la dimension environnementale et l'approche participative dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et politiques communales					Réhabilitation des anciens ouvrages CES/DRS

Accroître la proportion des zones protégées					
			Restaurer le couvert végétal	Couvert végétal restauré	Mise en place COFOB
					Plantation gommaraies
					Traitement biologique des koris
					Vulgarisation foyers à charbon minéral
					Favoriser la régénération naturelle
			Augmenter les eaux de surface	Retenues d'eau réalisées	Réalisation de barrage
					Réalisation des minis barrages
			Accroître la production agricole	Production céréalière et maraîchère augmentée	Mise en place des banques d'intrants agricoles
		Augmenter la production agro sylvo pastorale			Mise en place des banques de céréales
<b>OMD</b>	<b>Relance des secteurs productifs</b>				Réhabilitation des banques de céréales
Réduire de 50% le nombre de personnes qui souffrent de faim (revenu < 1 \$ par jour)					Réalisation des puits maraîchers
					Aménagement des sites de culture de contre saison
					Organisation des producteurs en filières oignon, tomate, bétail



					Renforcement capacité des producteurs
					Recyclage/formation des brigadiers phyto
<b>SRP</b>					
Réduire le pourcentage des pauvres de 63% en 2005 à 31% en 2010 et à 17 % en 2015					Délimitation des couloirs de passage
			Augmenter le niveau d'alimentation du bétail	Production animale augmentée	Délimitation et restauration des aires de pâturage
					Mise en place des banques d'intrants vétérinaires
					Campagne de vaccination
					Réalisation des points d'eau pastoraux
		Développer le commerce et l'artisanat	Développer les activités génératrices de revenus		Renforcement de la mutuelle épargne crédit
				Fonds de roulement augmenté	Mise en place COGES des carrières
					Formation COGES
				Producteurs organisés et formés.	Formation des groupements et associations
					Mise en place des moulins



					Réhabilitation des moulins
					Mise en place d'un magasin de pièces détachées pour moulins
					Séances de sensibilisation des groupements
					Etablissement ligne Western Union
					Etude des sites touristiques
			Développer les voies de communication	Commune désenclavée	Réalisation des pistes rurales
					Réhabilitation des pistes rurales
					Bitumage route Tahoua-Keita-Madaoua
					Rétablissement antenne relais de radio
					Mise en place antenne TVN
<b>Santé</b>				Taux de couverture sanitaire augmenté	Affectation sages femmes et infirmiers
<b>OMD</b>					construction HD Keita

Réduire de 2/3 la mortalité des enfants					construction maternité
de – 5 ans en 2015					achat ambulance
Réduire de 3/4 le pourcentage de mortalité maternelle en 2015					construction case de santé
Stopper le sida, maîtriser le paludisme					construction CSI
et les autres maladies et commencer à					Dotation cases de santé en charrettes asines
inverser la tendance actuelle					Redynamisation COGES
<b>SRP</b>			Améliorer les conditions d'accès aux soins de santé		Information sensibilisation sur les IST/VIH/sida
Réduire le pourcentage de mortalité des enfants de – 5 ans de 280‰ en 2000 à 94‰ en 2015				La propagation des IST/VIH/Sida Stoppée	recyclage et formation des tradipraticiens
Réduire le pourcentage de mortalité maternelle de 7 ‰ en 2000 à 3 ‰ en 2015					formation et recyclage des ASC sur le sida
					formation des leaders sur le sida

Réduire le pourcentage de prévalence du sida de 0,87% en 2000 à 0,8% en 2015					
Réduire le taux de morbidité lié au paludisme de 35% en 2000 à 19% en 2015					
<b>Education</b>					
<b>OMD</b>					
Donner à 100% des enfants garçons et filles, les moyens d'achever le cycle complet d'étude primaire en 2015	<b>Renforcement des conditions socio économiques</b>	Améliorer la situation des secteurs sociaux			
Eliminer les disparités entre sexes dans l'enseignement primaire et secondaire					
<b>SRP</b>					
Relever le taux de scolarisation de 42% en 2000 à 100% en 2015					

Relever le taux de scolarisation des filles de 29,6% en 2001 à 84% en 2015					
Assurer la parité entre filles et garçons					
de 39,5 % en 2000 à 100 % en 2015					
<b>Eau potable</b>					
<b>SRP</b>					
Relever le taux de couverture en eau					
potable de 52% en 2005 à 80% en 2015					
<b>Partenariat et développement</b>					
<b>OMD</b>					
Mettre en place un partenariat mondial					
pour le développement et annuler la					
dette					
extérieure des pays pauvres					
<b>SRP</b>					
Organiser des fora sur le financement					

de la SRP et tables rondes et					
consultations sectorielles en vue					
d'améliorer la proportion de l'aide des				Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement	mise en place et formation des COGES hygiène/assainissement
pays développés de 16,5% en 2000 à					construction des latrines publiques
20% en 2015					construction des latrines familiales
					Mise en place de systèmes d'évacuation des ordures ménagères.
					Information sensibilisation sur l'hygiène autour des points d'eau
					Affectation des enseignants formés en nombre suffisant
					construction et équipements des classes
				Taux de scolarisation augmenté	réhabilitation des classes
					achat fournitures scolaires
					redynamisation des COGES et APE
					organisation des séances d'information sensibilisation sur la scolarisation des filles
			Améliorer la fréquentation scolaire		création cantines scolaires
				Taux d'alphabétisés augmenté	création et équipements des centres d'alphabétisation
					mise en place des bibliothèques et presses villageoises
			Améliorer l'accès à l'eau potable	Taux de couverture des besoins en eau augmenté	réalisation des puits cimentés
					réhabilitation puits cimentés
					réalisation des forages

					réalisation MAEP
					extension AEP Keita
					Mise en place, formation et recyclage des COGES
					réhabilitation des pompes
			Réaliser les infrastructures et équipements socio communautaires	Investissements productifs réalisés	Construction des latrines publiques
					Construction de marché moderne
					Clôture du marché à bétail
					Clôture auto gare
					Mise en place des fourrières
					extension réseau électrique
					lotissement des gros centres
					électrification gros centres
					achat véhicule mairie
			Renforcer la gouvernance locale	Organisation administrative et technique améliorée	formation des élus locaux
					formation du personnel administratif
					organisation des plaidoyers
					voyage d'étude
					recrutement des femmes perceptrices de taxes
					construction siège mairie

## Programmation d'Actions et d'Investissement



PLAN D'INVESTISSEMENT PLURI ANNUEL (PIP) DE LA COMMUNE DE KEITA												
Secteur / objetif	Actions	Nombre	Coût Unitaire	Coût Total	Localisation	Programmation physique				Programmation financière x1000		Financement acquis
Environnement	Traitement des koris (14)					A1	A2	A3	A4	Commune	Extérieur	
Restaurer les sols et la végétation	- Traitement mécanique (seuils d'épandage)	14	120 000 000	1 680 000 000	guéban kongo (5km), gueban banza(7km)	4	4	3	3	168000000	1512000000	
					gueban bourdi (25km), guéban kourega (30km)							
					gueban inchimia (4km), guéban massoumamane(15km)							
					guéban essawa (11km), guéban g.faco (8km)							
					guéban balazaou (8km), guéban boussaragué(15km)							
					guéban moutari (2km) guébn Agabach (2 km)							
	- Traitement biologique	14	375 000	5 250 000	gueban alou(15km), guéban amaré (20km), guéban kongo (5km), gueban banza(7km)	4				525 000	4725000	
					ibazawane, inkinkaran, morey, akoumou, garadawa, koutkikeita, ebankas, intchimia, galé, balazaou, kongo	50	50	50	50	3 130 000	28 170 000	
					makalo, insafari, tchinfaran, etagan, essawa, guidan faco							
	- Banquettes	4 000	26 000	104 000 000	angar, bourdi, ibazawane, imanagarawane, tajaéII, galé, garadawa, kongo	1000	1000	1000	1000	10 400 000	93 600 000	
	- Tassa - Cordon pierreux (ha)	800	156 500	125 200 000	jiguina, kourega, insafari, boussaragué, moulela kaka, aléla, tchinfaran 1&2, tarmazozo, guidan faco, garin moussa, galé, 1&2, garadawa	200	200	200	200	12 520 000	112 680 000	Population
	Réalisation des retenues d'eau											



	- Etude de faisabilité seuils d'épandage	2	3 500 000	7 000 000	keita, dania	1	1			700 000	6 300 000	
	Réalisation étude du barrage de keita	1	15 000 000	15 000 000	commune de Keita	1				1 500 000	13 500 000	
	Réhabilitation mini barrage	1	5 000 000	5 000 000	Intchimia		1			500 000	4 500 000	
	Réalisation du barrage de Keita	1	PM		Keita	1						
	<b>Reboisement</b>											
	- Plantation gomeaie (ha)	20	90 000	1 800 000	keita, insafari, garadawa, intchimia	5	5	5	5	180 000	1 620 000	
	- Plantation d'ombrage	40 000	150	6 000 000	centre de santé, école, marché et gros villages	10 000	10 000	10 000	10 000	600 000	5 400 000	
	- Vulgarisation foyers à charbon minéral	100	10 000	1 000 000	keita et insafari	100				100 000	900 000	
	<b>SOUS TOTAL1</b>			<b>1 981 550 000</b>						198 155 000	1 783 395 000	125 200 000
<b>Agriculture</b>						A 1	A 2	A 3	A 4	Commune	Extérieur	
	- Mise en place des BC	23	2 100 000	48 300 000	dans 23 villages ne disposant pas de BC	23				4 830 000	43 470 000	
<b>Augmenter la production</b>	- Réhabilitation des points de vente	32	400 000	12 800 000	Dans 32 villages		10	10	12	1 280 000	11 520 000	
	- Création des BIA	2	5 000 000	10 000 000	keita et insafari	1	1			1 000 000	9 000 000	
	- Création de dépôts des produits phytosanitaires	1	2 000 000	2 000 000	keita	1				200 000	1 800 000	
	- Fonçage puits maraichers	45	5 000 000	225 000 000	alentour keita et insafari	15	10	10	10	22 500 000	202 500 000	
	- Réhabilitation puits maraichers	100	500 000	50 000 000	alentour keita et insafari	25	25	25	25	5 000 000	45 000 000	
	- Rréalisation PVC+ moto pompe	200	400 000	80 000 000	alentour keita et insafari	50	50	50	50	8 000 000	72 000 000	
	- Renforcement capacité de 400 producteurs	400	5 000	2 000 000	dans tous les villages	100	100	100	100	200 000	1 800 000	



	- Recyclage/formation de 500 brigadiers phyto	500	5 000	2 500 000	dans tous les villages	125	125	125	125	250 000	2 250 000	
	- Organisation des producteurs en frères oignon, tomate, bétail	3	1 500 000	4 500 000	dans la commune	3				450 000	4 050 000	
	<b>Sous total 2</b>			<b>437 100 000</b>						<b>43 710 000</b>	<b>393 390 000</b>	
<b>Elevage</b>	Délimitation 7 couloirs de passage (km)	53	300 000	15 900 000	itagan-sayté 8 km, ibazawane-fachi 20 km, boussaragué-akoumou 8 km, boussaragué-aire de pâturage 4 km, guidan faco-balazo 7 hm, guidan faco-aire de pâturage 2 km, keita-aire de pâturage 4 km	3	2	2		1 590 000	14 310 000	PDL-ADM
	Délimitation et restauration 3 aires de pâturage (en ha)	1 200	15 000	18 000 000	plateau keitaet tchinfaran II, aire de pâturage de walagué	300	300	300	300	1 800 000	16 200 000	PDL-ADM
	Mise en place BIV	2	2 100 000	4 200 000	keita et Insafari		1		1	420 000	3 780 000	
	Campagne de vaccination	4	500 000	2 000 000	commune de keita	1	1	1	1	200 000	1 800 000	
	Réalisation points d'eau pastoraux	5	6 000 000	30 000 000	insafari, dania, kourega, itagane ballazaou		2	2	1	3 000 000	27 000 000	
	Mise en place des COFOB	46	50 000	2 300 000	dans les villages ne disposant pas de cofob	19	10	10	12	230 000	2 070 000	
	<b>sous total 3</b>			<b>72 400 000</b>						<b>7 240 000</b>	<b>65 160 000</b>	<b>33 900 000</b>
<b>Routes, communication, tourisme</b>	Réalisation 6 pistes rurales (52 km)	52	7 000 000	364 000 000	embranchement-insafari 14,5 km, garadawa-galé 2 km, garadawa-essawa-makalo 7 km, kouréga-tchinfaran 12 km, embranchement-walagué 2 km, embranchement -dania 15 km		2	2	2	36 400 000	327 600 000	
	Réhabilitation pistes rurales	15	1 000 000	15 000 000	insafari, dania et fachi 15km				1	1 500 000	13 500 000	
	Bitumage route tahoua, keita	1	PM		commune keita	1						Etat
	Mise en place coges de gestion des carrières	6	10 000	60 000	Inkinkaran, wassoumamane, keita, garadawa, intchimia, galé	2	2	2		6 000	54 000	
	Etude des sites touristiques	1	3 000 000	3 000 000	commune keita				1	300 000	2 700 000	
	Rétablissement antenne relais radio	2	0	0	commune keita	1						



	Mise en place antenne TVN	1	0	0	commune keita	1						
	Formation des groupements/associations	100	20 000	2 000 000	tous les villages de la commune	25	25	25	25	200 000	1 800 000	
	Mise en place moulins	11	1 000 000	11 000 000	bourdi, akoumou, dania,moulela kaka, jiguina, inkinkaran, wassoumane, aléla, guidan faco, boussaragué			5	6	1 100 000	9 900 000	
	Réhabilitation moulins	12	100 000	1 200 000	keita, bourdi, ibazawan, insafari, gale gabas, boussaragué, kouréga, garin moussa,garadawa	6	6			120 000	1 080 000	
	Mise en place magasin pièces détachées moulins	1	1 000 000	1 000 000	Keita		1			100 000	900 000	
	Formation COGES	23	20 000	460 000	dans tous les villages à moulin communautaire	6	6	5	6	46 000	414 000	
	séances de sensibilisation des groupements	16	10 000	160 000	l'ensemble des groupements de la MUTEC	4	4	4	4	16 000	144 000	
<b>SOUS TOTAL 4</b>				<b>397 880 000</b>						<b>39 788 000</b>	<b>358 092 000</b>	
	construction HD keita	1	948 000 000	948 000 000	Keita	1				94 800 000	853 200 000	Etat
<b>Santé</b>	construction maternité	1	12 000 000	12 000 000	Insafari			1		1 200 000	10 800 000	
	achat ambulance	1	30 000 000	30 000 000	Insafari			1		3 000 000	27 000 000	
	construction case de santé	5	5 500 000	27 500 000	garadawa, tarmazozo, incthimia, bourdi, essawa	5				2 750 000	24 750 000	Programme spécial
	relance construction 1 case s.v	1	5 500 000	5 500 000	Kouréga	1				550 000	4 950 000	Programme spécial
	construction CSI	2	30 000 000	60 000 000	insafari et kourega		2			6 000 000	54 000 000	FAD II
	Dotation cases de santé en charettes asines	12	175 000	2 100 000	toute les cases de santé communautaire	3	3	3	3	210 000	1 890 000	
	construction des latrines publiques	2	1 800 000	3 600 000	keita et insafari	1	3	1		360 000	3 240 000	
	lotissement des gros centres	6	500 000	3 000 000	keita, insafari, guidan faco, garin moussa, kirari et morey				6	300 000	2 700 000	



	mise en place des COGES hygiène/ass	6	10 000	60 000	keita, insafari, guidan faco, garin moussa, kirari et morey				6	6 000	54 000	
	Redynamisation Coges	10										
	extention reseau électrique		PM		Keita					0	0	
	électrification gros centres	3	PM		insafari, ibazawane et intchimia	2	1			0	0	
	infomation sensibilisation sur les IST/VIH/sida	4	2 000 000	8 000 000	tous les villages de la commune	1	1	1	1	800 000	7 200 000	
	recyclage et formation des tradipraticiens	100	20 000	2 000 000	tous les villages de la commune	25	25	25	25	200 000	1 800 000	
	formation et recyclage des ASC	12	20 000	240 000	village disposant de case de santé	6	6			24 000	216 000	
	formation des leaders	256	2 000	512 000	commune de keita	64	64	64	64	51 200	460 800	
	<b>sous total 5</b>			<b>1 102 512 000</b>						<b>110 251 200</b>	<b>992 260 800</b>	<b>1 041 000 000</b>
<b>Education</b>	construction des classes en dur	80	5 600 000	448 000 000	commune de keita	20	20	20	20	44 800 000	403 200 000	
	réhabilitation des classes	24	300 000	7 200 000	commune de keita	6	6	6	6	720 000	6 480 000	
	achat fournitures scolaires	38	1 500 000	57 000 000	commune de keita					5 700 000	51 300 000	
	création centre alpha	23	50 000	1 150 000	23 villages ne disposant de centres	6	7	5	5	115 000	1 035 000	
	redynamisation Coges APE	38	3 000	114 000	tous les villages à école	1				11 400	102 600	
	mise en place des bibliothèques et presses villageoises	3	150 000	450 000	insafari, ibazawane et intchimia	1	1	1		45 000	405 000	
	<b>sous total 6</b>			<b>513 914 000</b>						<b>51 391 400</b>	<b>462 522 600</b>	
<b>Hydraulique</b>	réalisation des puits cimentés	16	6 000 000	96 000 000	dans 16 villages	4	4	4	4	9 600 000	86 400 000	
	réhabilitation puits cimentés	23	800 000	18 400 000	dans 11 villages	5	6	6	6	1 840 000	16 560 000	
	réalisation des forages	5	125 000 000	625 000 000	walaguié, insafari, garadawa, inkinkaran, moulela kaka	3		2		62 500 000	562 500 000	Etat
	réalisation MAEP	4	60 000 000	240 000 000	insafari, walaguié, garadawa, inkinkaran	4				24 000 000	216 000 000	Etat



	extention AEP keita (bornes fontaines publiques)	10	PM		Keita	PM				0	0	
	mise en place, formation/reyclage COGES	44	20 000	880 000	village à piont d'eau moderne réalisé/ réhabilité	12	11	11	10	88 000	792 000	
		<b>sous total 7</b>		<b>980 280 000</b>						98 028 000	882 252 000	865 000 000
	formation des élus locaux	12	200 000	2 400 000	Commune	3	3	3	3	240 000	2 160 000	
<b>Gouvernance locale</b>	formation du personnel administratif	4	120 000	480 000	Commune	1	1	1	1	48 000	432 000	
	construction/clôture autogare	1	5 000 000	5 000 000	Keita			1		500 000	4 500 000	
	construction marché moderne	1	10 000 000	10 000 000	Keita				1	1 000 000	9 000 000	
	mise en place des fourrières	9	200 000	1 800 000	keita, insafari, bourdi, boussaragué, kirari, koutki, G faco, kongo, garin moussa	9				180 000	1 620 000	
	clôture marché à bétail	1	1 800 000	1 800 000	Insafari	1				180 000	1 620 000	
	construction siège mairie	1	30 000 000	30 000 000	Keita			1		3 000 000	27 000 000	PDL-ADM
	plaidoyers	12	1 000 000	12 000 000	PM	3	3	3	3	1 200 000	10 800 000	
	voyage d'étude	4	500 000	2 000 000	PM	1	1	1	1	200 000	1 800 000	
	réhabilitation MJC	1	5 000 000	5 000 000	Keita		1			500 000	4 500 000	
	Réhabilitation stade	1	500 000	500 000	Keita		1			50 000	450 000	
	Construction arène des jeux	1	10 000 000	10 000 000	Keita		1			1 000 000	9 000 000	30 000 000
		<b>sous total 8</b>		<b>80 980 000</b>						8 098 000	<b>72 882 000</b>	
				<b>5 566 616 000</b>						556 661 600	5 009 954 400	2 095 100 000

<b>Coût global</b>	<b>5 566 616 000</b>	
<b>Commune</b>	<b>556 661 600</b>	<b>10%</b>
<b>Extérieur</b>	<b>5 009 954 400</b>	<b>90%</b>
<b>Financement acquis</b>	<b>2 095 100 000</b>	<b>38%</b>
<b>A rechercher</b>	<b>3 471 516 000</b>	<b>62%</b>



**PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL (PIA 2007) DE LA COMMUNE DE KEITA**

Secteurs	Actions	Nombre	Coût unitaire	Coût total	Localisation	T1	T2	T3	T4
<b>Environnement</b>	réalisation seuil	4	120 000 000	480 000 000	gueban bourdi, guéban kourega				■
	traitement biologique	4	375 000	1 500 000	guéban alou, guéban amaré			■	
	demi lune (ha)	50	156 500	7 825 000	ibazawan, inkinkaran				■
	banquettes	1 000	26 000	26 000 000	angar et environs				■
	étude de faisabilité seuils	1	3 500 000	3 500 000	Keita, Dania	■	■	■	■
	réalisation étude barrage keita	1	15 000 000	15 000 000	barrage de keita	■	■	■	■
	Tassa/zai (200 ha)	200	156 500	31 300 000	guiguina, kouraga, insafari, boussaragué, moulela, aléla		■		
	plantation gommeraiés	5	90 000	450 000	plateau keita			■	
	plantation d'ombrage	1 000	150	150 000	case de santé, CSI, marché, gros villages			■	
	vulgarisation foyer à charbon minéral	100	10 000	1 000 000	commune	■	■	■	■
			<b>566 725 000</b>						
<b>Agriculture</b>	création BC	23	2 100 000	48 300 000	village ne disposant pas de BC		■		
	création BIA	1	5 000 000	5 000 000	keita		■		
	dépôt produits phyto	1	2 000 000	2 000 000	keita		■		
	réalisation puits maraichers	15	5 000 000	75 000 000	vallé de keita et insafari				■
	réhabilitation puits maraichers	25	500 000	12 500 000	vallé de keita et insafari				■
	réalisation pts PVC	50	400 000	20 000 000	vallé de keita et insafari				■



	renforcement capacités des producteurs	100	5 000	500 000	tous les villages de la commune			
	formation brigadier phyto	125	5 000	625 000	tous les villages de la commune			
	création filières oignon, bétail, tomate	3	1 500 000	4 500 000	commune			
				<b>168 425 000</b>				
<b>Elevage</b>	délimitation 3 couloirs de passage (km)	32	300 000	9 600 000	Itaguan à seyté, ibazawane à fachi, plateau keita			
	délimitation et restauration aire de pâturage	300	15 000	4 500 000	boussaragué, barrage tajaé			
	campagne de vaccination	1	500 000	500 000	commuen			
	mise en place Cofob	19	50 000	950 000	villages disposant de couloir de passage			
				<b>15 550 000</b>				
<b>Mine, industrie,</b>	Mise en place COGES des carrières	3	20 000	60 000	inkinkaran, wassoumamane pour calcaire, keita pour le banco			
	<b>commerce</b>	installation ligne West U	1	PM	keita			
<b>énergie</b>	radio TVN	1	PM		commune			
<b>routes</b>	Formation des groupements et associations	25	20 000	500 000	25 villages			
<b>communication</b>	réparation moulin	6	100 000	600 000	keita, koutki, bourdiI, insafari, galé gabas, busargé			
	formation Coges moulin	6	20 000	120 000	les villages à moulin			



	mission info/sensibilisation des groupements	4	10 000	40 000	commune				
				<b>1 320 000</b>					
<b>Santé</b>	contruction HD	1	948 000 000	948 000 000	keita				
	contruction case santé	5	5 500 000	27 500 000	garadawa, tarmazozo,intchimia,bourdi, essawa				
	relance construction case santé	1	5 500 000	5 500 000	kourega				
	construction CSI	1	30 000 000	30 000 000	inkinkaran				
	Dotation case de santé en charettes asines	3	175 000	525 000	CSC de inkinkaran,intchimia et galé				
	construction latrine publique	1	1 800 000	1 800 000	keita				
	Mise en place COGES H/A	2	10 000	20 000	keita et insafari				
	extention réseau électrique		PM		keita				
	électrification gros centres	2	PM		insafari et ibazawane				
	sensibilisation sur les ist/vih/sida sur	1	2 000 000	2 000 000	commune				
	formation/recyclage des trdipraticiens	25	20 000	500 000	commune				
formation des ASC	6	20 000	120 000	village à CSC					
formation des leaders d'opinions	59	5 000	295 000	commune					
				<b>1 016 260 000</b>					
<b>Education</b>	construction classes	20	5 600 000	112 000 000	commune				



	réhabilitation classes	6	300 000	1 800 000	commune				
	achat fournitures scolaires	38	1 500 000	57 000 000	commune				
	affectation d'enseignant	6	PM		commune				
	création centre alpha	6	50 000	300 000	bourdiI, boussaragué, kouréga, insafari,Gmoussa, kirari				
	redynamisation COGES et APE	38	3 000	114 000	tous les villages à école				
	Mise en place bibliothèque et presse villageoises	1	150 000	150 000	keita				
				<b>171 364 000</b>					
<b>Gouvernance locale</b>	formation des élus locaux	3	200 000	600 000	commune				
	formation du personnel administratif	1	120 000	120 000	commune				
	mise en place des fourrières	9	200 000	1 800 000	keita, insafari, bourdi, boussaragué,kirari, koutki,G faco, kongo, garin moussa				
	clôture marché bétail	1	1 800 000	1 800 000	insafari				
	construction siège mairie	1	30 000 000	30 000 000	keita				
	plaidoyer	3	1 000 000	3 000 000	partenaires				
	vayage d'étude	1	500 000	500 000	PM				
	suivi des activités		1 962 000	1 962 000	commune				
				<b>39 782 000</b>					

**1 979 426 000**

**1 025 100 000**

**954 326 000**



---

---

*CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE*

---

---

La mise en oeuvre du PDC sera assurée et suivie par l'ensemble des acteurs locaux suivant le principe de subsidiarité à cultiver dans le cadre de la gestion concertée du développement.

### 5.1. Les acteurs

Pour une mise en oeuvre réussie du plan de développement, il s'avère indispensable de mettre en place et faire fonctionner un mécanisme institutionnel souple mais efficace. Les acteurs dudit mécanisme sont :

- ✚ le conseil communal ;
- ✚ les services communaux ;
- ✚ les services déconcentrés de l'Etat ;
- ✚ les organisations professionnelles et autres associations ;
- ✚ le secteur privé (prestataires de service, opérateurs économiques, etc.) ;
- ✚ les partenaires au développement de la commune (ONG, projets, institutions internationales de financement du développement, etc.).

### 5.2. Les rôles des acteurs

Le tableau ci-après récapitule les principales tâches des acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du plan.

Tableau n°20 : Rôles des acteurs dans la mise en oeuvre du PDC

<b>Conseil Municipal</b>	assurer la maîtrise d'ouvrage ;
	rechercher les financements ;
	attribuer les marchés ;
	suivre la mise en oeuvre des projets/programmes
	faire le plaidoyer (domaines ne relevant pas de sa compétence) ;
<b>Services communaux</b>	
élaborer les DAO et TDR ;	
suivre la réalisation des projets	
<b>ONG et associations</b>	mobiliser et encadrer les populations
	Assurer la formation de la population, des structures de gestion et des élus locaux
	exécuter certains projets relevant de leur compétence ;
	apporter des financements ;

<b>Services déconcentrés de l'Etat</b>	
élaborer les dossiers de projets ;	
apporter des informations (programme gouvernemental, normes, etc.) et conseiller le Maire dans leurs domaines respectifs	
faciliter les études et contrôles ;	
<b>Partenaires au développement</b>	Appui pour la mise en œuvre du PDC par la mise à disposition des fonds ;
<b>Secteur privé</b>	
mettre à disposition des services pour les études, contrôles, travaux, etc.	

### ***5.3. Le mécanisme***

La mise en oeuvre du plan de développement sera concrétisée à travers des opérations quotidiennes menées par différents acteurs dans leurs domaines respectifs. Il n'est pas évident d'y parvenir avec une programmation à long terme. C'est pourquoi, il est indispensable d'élaborer des plans annuels qui constituent des extraits plus détaillés et plus précis de la programmation pluriannuelle.

A cette occasion, les informations sur la disponibilité des financements, les engagements des partenaires identifiés seront pris en compte pour planifier la tranche annuelle de l'année considérée ainsi que son suivi sur les douze mois. C'est le contenu de ce plan annuel qui doit constituer l'essentiel du budget d'investissement de la commune pour l'exercice concerné.

En vue de mieux maîtriser la mise en oeuvre et le suivi dudit plan annuel d'investissement, il est indispensable de la détailler en planifications périodiques (trimestrielles ou semestrielles) appuyées d'un plan conséquent de trésorerie.

### ***5.4. Les étapes ultérieures pour la mise en oeuvre du plan***

Les actions prioritaires à réaliser dès l'adoption et l'approbation du plan sont :







- la popularisation du contenu du PDC ;
- la mise en place du système de suivi-évaluation ;
- la préparation des dossiers de projets (suivant les canevas des partenaires auxquels ils seront soumis) ;
- l'exécution des projets (élaboration des dossiers d'appel d'offres ou TDR, attribution des marchés, exécution, réception, etc.) ;
- la mise en place d'un mécanisme de gestion des ouvrages (tarification, entretien, maintenance, etc.) ;

## ***5.5 Le dispositif de suivi évaluation du PDC***

Le suivi évaluation de la mise en oeuvre concerne tous les acteurs de la mise en oeuvre. Mais le noyau central du dispositif doit être l'administration communale à travers le service en charge du développement.

### **5.5.1. Les acteurs**

Tous les acteurs qui interviennent dans la mise en oeuvre sont impliqués à différents degrés dans le suivi et l'évaluation du plan de développement. Il s'agit :

-  du Maire (Conseil municipal);
-  des conseillers ;
-  des services communaux ;
-  des services déconcentrés de l'Etat ;
-  des institutions partenaires mettant en oeuvre des projets de développement ;
-  de la société civile.

### **5.5.2. Le mécanisme de suivi évaluation du plan**

Il doit répondre à une exigence majeure : allier technicité et participation des acteurs.

En outre, il doit être léger et le moins coûteux possible.

L'administration communale a un travail technique de collecte, de traitement et d'analyse de l'information à faire. Les différents acteurs du développement doivent également prendre part à l'exercice de suivi-évaluation : il faut donc institutionnaliser un cadre pour le faire.

Eu égard à tout ce qui précède, les mesures à prendre pour opérationnaliser le suivi évaluation sont :

- créer et/ou rendre opérationnel un service en charge de la planification du suivi évaluation ;
- créer et rendre fonctionnel un organe consultatif de suivi de la mise en oeuvre.

## ***5.6 Mécanisme de financement***

### ***5.6.1 Mobilisation des ressources internes de la commune et la communauté***

Les recettes communales évoluent en dents de scie. Les capacités d'épargne et d'investissement de la commune s'améliorent progressivement mais demeurent fragiles.

En effet, l'examen des sections Fonctionnement et Investissement du budget de la commune sur les deux (2) dernières années fait apparaître une moyenne supérieure à 30% à l'investissement.

Cette réalisation peut être considérée comme une performance mais il est important de prendre



déjà les mesures pour pérenniser la tendance même après la clôture du PDL qui fournira l'essentiel des ressources.

Les communautés participent financièrement (5 à 20 %) à la réalisation de certains projets gouvernementaux. Elles le font dans certains cas à travers leurs organisations (groupements, organisations professionnelles).

### ***5.6.2 Mobilisation des ressources externes***

En dehors des recettes propres, la collectivité locale bénéficie de l'appui de l'Etat, des organisations communautaires, des organismes internationaux, de la coopération décentralisée, d'ONG pour le financement du développement et surtout de la coopération italienne qui finance depuis un certain nombre d'année des projets de conservation et de restauration des terres.

L'appui de l'Etat se traduit par des transferts directs (subventions salariales, reversements de taxe) et le financement de réalisations sociocommunautaires (construction d'écoles, de centre de santé, de pistes rurales, réalisation de points d'eau, etc.).

Quant aux institutions financières, elles appuient principalement le développement de l'agriculture et de menues activités génératrices de revenus. Asusun Keita est l'institution la plus importante de par la couverture géographique et le nombre de crédits mis en place. A titre illustratif, elle a mis en place environ 150 millions de francs CFA de crédit en 2005 dans tout le département.